

La Dynastie des Gesvres

Louis Potier, secrétaire d'Etat en 1589, baron de Gesvres, comte de Tresmes, construit le château et se fait enterrer au prieuré de Raroy. René Potier (1579-1670), lieutenant-général de Champagne, familier du roi, épouse Marguerite de Luxembourg. Puis les périodes fastueuses font place à une succession d'épisodes plus désastreux. Léon Potier, grand courtisant chargé d'honneurs, duc en 1670, ruine ses enfants. Plus tard, François-Joachim épouse Emilie Mascrany qui demande le divorce pour impuissance du conjoint. Malgré des mariages prestigieux, les dettes s'accumulent. En 1793, le dernier duc Louis Joachim brûle ses titres, cherche les attestations de civisme et termine sur l'échafaud place de Vincennes le 7 juillet 1794.



Voir carte IGN n°2513 OT Meaux et Vallée de l'Ourcq.

Départ : Crouy -sur- Ourcq,
parking de la gare.
GPS : Long. Lat. : 49.0918, 3.0633
UTM 31UT 0504674 5437620



Crouy-sur-Ourcq Les « Potier » de Gesvres



Photo : Donjon de Crouy-sur-Ourcq © OT du Pays de l'Ourcq.

Accès par la D 405 (direction Soissons), et la D94 (à May-en-Multien

Informations pratiques :

Parking gare, commerces, alimentation.

Transports en commun : Gare SNCF.

Dénivelés : total : 37m, mini : 56m, maxi : 76m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays de l'Ourcq.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Photo : Oratoire Notre Dame du Chêne à Crouy © OT du Pays de l'Ourcq.

Vous apprécierez, grâce à ce petit parcours ombragé, toute la richesse du patrimoine et la diversité d'une nature encore préservée.



8,7 km



2 h 50



Fuchsia



Facile

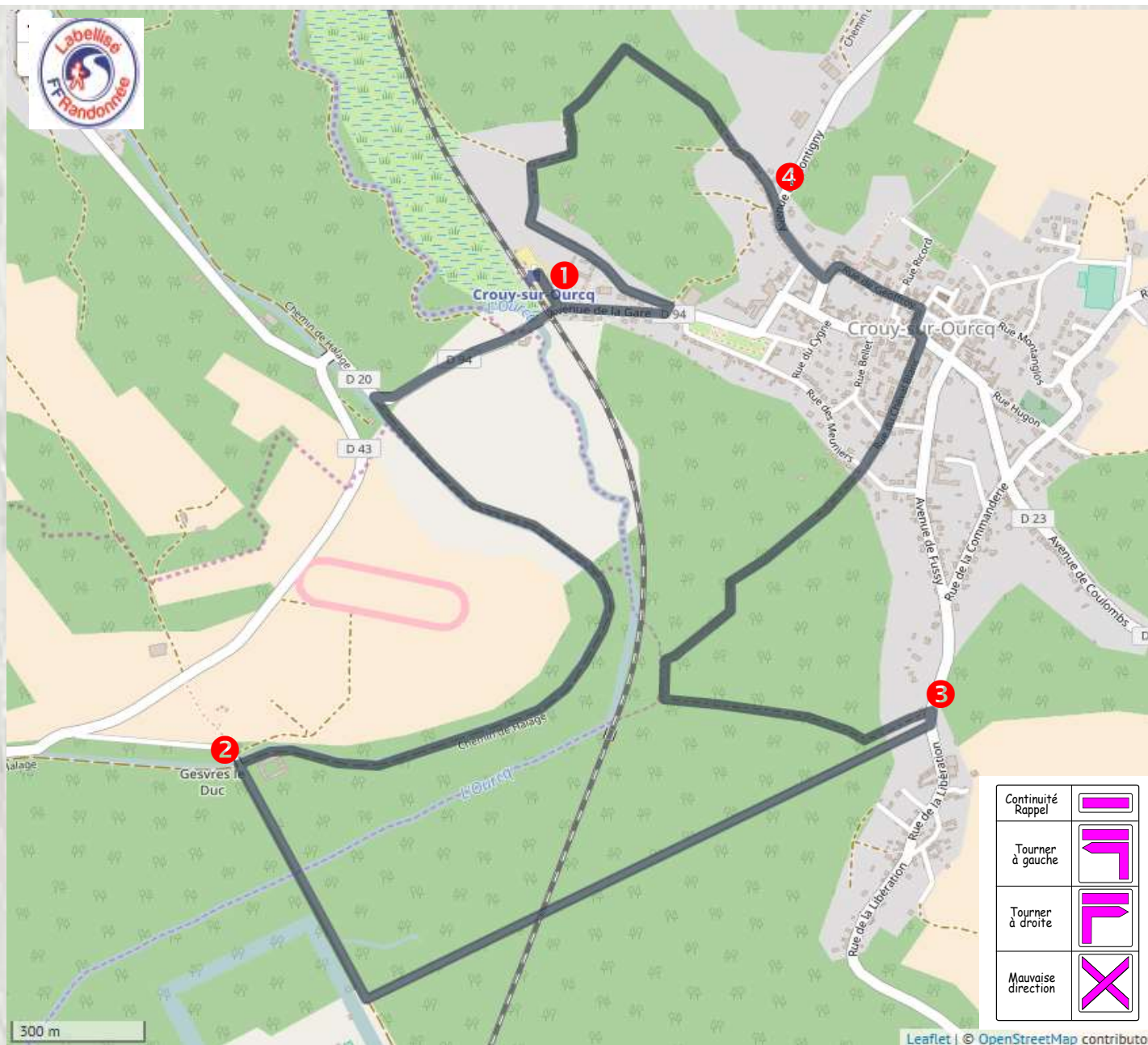
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Avril 2022 -

Les « Potier » de Gesvres

- 1** Dos à la gare, se diriger à droite. Prendre la D94 à droite, franchir la voie ferrée puis le pont sur l'Ourcq. Avant le canal, s'engager à gauche sur le chemin de halage du canal de l'Ourcq.
- 2** A la hauteur du pont de Gesvres, descendre à gauche, franchir l'Ourcq et gagner les douves du château de Gesvres. Prendre à gauche la route qui traverse le marais et traverse la voie ferrée. Emprunter à gauche la D 102 sur quelques mètres.
- 3** S'engager sur le chemin à gauche. Il se rapproche du long ru de la Croix-Hélène. Continuer à droite par le sentier qui entre dans le marais de la Grande -Prairie à droite et poursuivre par une large allée herbeuse. Après la station d'épuration, pénétrer dans le bourg par la rue du Cheval-Blanc. Au bout, Tourner à gauche, rue René Desjardin, traverser la place du Marché à droite. Prendre la rue Geoffroy à gauche, puis la D 102 à droite.
- 4** Dans le virage à droite, poursuivre par la rue en face qui se divise en 2 chemins. Suivre celui de droite. Il entre dans le bois. Par le chemin de gauche passer à l'oratoire de Notre-Dame-du-Chêne, virer à gauche puis sortir du bois pour le longer. Tourner à droite dans le chemin suivant et à gauche dans celui de notre Dame du Chêne qui côtoie le manoir aux Quatre-Vents, Notre-Dame du Chêne puis le château du Houssoy. Déboucher dans l'avenue de la Gare. La prendre à droite et rejoindre la gare.



Entrée du Château de Gesvres. Photo OT du Pays de l'Ourcq.

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".